



# Alternative Clamartienne

6, rue Monplaisir, 92 140 Clamart

## Retraites

*" Un choix de société pas un choix financier "*

- **Oui au principe de solidarité :**

**Missions fondamentales de l'Etat :**

L'Etat se doit et à l'obligation morale de contribuer à l'éducation des enfants, de prendre en charge le handicap et la maladie et de permettre à chacun de vivre dignement après une vie de travail. C'est à cette condition que nous pourrions nous considérer comme une société moderne et civilisée.

La réflexion sur le financement de ces postes sociaux ne doit donc pas s'appuyer sur la notion de rentabilité, mais simplement sur l'utilisation rationnelle et efficace des ressources qui leur sont allouées. L'éducation ne génère (en principe...) aucune recette, doit-on pour autant supprimer ce service de l'Etat ?

- **Non à la régression sociale proposée par le gouvernement :**

**Pourquoi les fonctionnaires peuvent-ils prendre leur retraite avec 37 annuités ½ ?**

Parce que l'Etat se voulait précurseur en matière sociale. Les fonctionnaires ont accepté des salaires moindres et un éventail salarial réduit pour donner un exemple de partage du travail et des revenus. Ils ont rejoint la fonction publique dans un cadre qui prévoyait un alignement progressif des entreprises privées vers un modèle social plus juste et non l'inverse.

- **Un but inavoué : La baisse inéquitable des pensions :**

**Le recul de l'âge de la retraite ne permettra pas d'augmenter le nombre de cotisants !**

Si l'on recule l'âge de la retraite pour augmenter le nombre de cotisants alors il faut d'abord augmenter la quantité de travail disponible en créant des emplois. En effet, en laissant les gens plus longtemps à leur poste, on empêche les jeunes et les chômeurs d'entrer dans le monde du travail, on n'augmente alors pas le nombre de cotisants mais le nombre d'exclus. Au final, on prend en charge des chômeurs plutôt que des retraités, avec toutes les conséquences morales et néfastes que cela implique.

**La retraite ne doit pas dépendre de solutions individualistes !**

Les mécanismes qui se mettent en place aboutiront de façon certaine à diminuer le montant des retraites et en particulier celles des salariés soumis à des travaux pénibles et/ou dangereux, qui ont eu des périodes d'inactivité forcée, fait des études ou de l'apprentissage. Les modes de financement permettant de rétablir leur niveau seront alors fondés sur le principe de la capitalisation (fonds de pension), socialement injuste car réservé aux plus hauts salaires et économiquement risqués pour les cotisants car soumis aux aléas des marchés financiers.

- **Pour un financement qui serve la justice sociale :**

**Ce n'est pas aux seuls salariés de rééquilibrer le régime des retraites !**

Plutôt que de s'attaquer aux quelques avantages sociaux des salariés « de la France d'en bas », il serait plus juste, dans un pays toujours plus riche, membre du G8, de rechercher des sources de financement plus larges. Pourquoi ne pas taxer les richesses que les salariés ont contribué à créer par leur travail ? Pourquoi ne pas taxer les transactions financières spéculatives (taxe Tobin) ? Les rentiers ont-ils moins vocation à contribuer que les autres ? En résumé : Pourquoi ne pas imaginer un autre un financement des retraites ? Il est profondément injuste que les profits (revenus du capital) ne participent pas au financement des retraites au même titre que les salaires (revenus du travail).

La réforme des retraites qui nous est imposée évite de répondre aux vraies questions :

Quelle société voulons-nous ?

Quelles sont les missions indispensables de l'Etat ?

Comment répartir les ressources ?

Pour toutes ces raisons, nous vous appelons à nous retrouver à la gare de Clamart à 14 heures pour aller manifester

**Dimanche 25 mai 2003**